



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Secrétariat des I.A.-I.P.R.

Tél.

03 22 82 39 70

Fax.

03 22 82 37 54

Mél.

ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'accueil du public :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Horaires d'accueil téléphonique :
8h00 à 17h30
du lundi au vendredi

Amiens, le 08 mars 2020

Monsieur Ludovic Legry,

Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
de Mathématiques
Réfèrent académique ISN

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
exerçant en ISN, SNT ou NSI
s/c de Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissements

Objet : Accompagnement des personnels dans le cadre de l'enseignement à distance

Chers collègues,

En cette période particulière où certains établissements de notre académie sont fermés, je tiens à vous faire part de tout mon soutien, de ma sollicitude et de mon engagement à vos côtés. Le contexte amène certains d'entre vous à s'engager dans l'enseignement à distance ; il est effectivement important de maintenir le lien avec vos élèves. Nous souhaitons vous accompagner en vous proposant quelques outils et ressources qui ont vocation à poursuivre les situations d'apprentissages que vous avez mises en place. Il n'est pas nécessaire d'être trop ambitieux dans vos propositions ; l'usage d'une classe virtuelle permettant de proposer à distance vos séquences habituelles constitue une étape essentielle qui donne l'opportunité de maintenir une dynamique pédagogique.

Vous trouverez en annexe, la procédure pour accéder à une page dédiée qui reprend l'ensemble des ressources destinées à créer très simplement des cours à distance.

Pour vous outiller dans la mise en œuvre technique des classes virtuelles, nous vous proposons des outils variés à utiliser en fonction de vos besoins et de votre expertise. Une entrée commune à toutes les disciplines vous propose des tutoriels sur les points suivants:

- une entrée disciplinaire - comment créer et animer une classe virtuelle ?
- l'ENT NEO : un outil complet pour l'enseignement à distance.
- construire et proposer des exercices interactifs aux élèves avec l'ENT NEO.
- s'entraîner à distance avec un smartphone ou un ordinateur.
- évaluer : créer des qcm avec PRONOTE.

Une entrée disciplinaire propose pour chaque discipline des outils et ressources spécifiques.

Que ce soit en collège ou en lycée, vous êtes déjà sans doute nombreux à connaître les outils d'enseignement à distance tels que les classes virtuelles, etc. que vous trouverez dans « la trousse numérique ». Nous voyons, au travers de cette situation inédite, une opportunité de développer l'utilisation de ces outils numériques et de favoriser le travail collaboratif à distance.

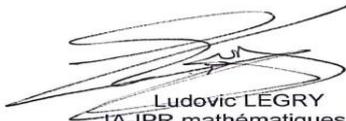
Le défi qui se présente dans ce contexte particulier ne pourra être efficacement relevé qu'à travers une large collaboration entre vous, n'hésitez pas à utiliser notre liste de diffusion accessible avec votre adresse professionnelle.

Je suis conscient que de mettre en place ce travail nécessite un investissement important de votre part et impliquera quelques tâtonnements.

Vous pouvez évidemment me contacter par courriel à tout moment, nous répondrons avec les chargés de missions d'inspection à vos interrogations le plus rapidement possible.

Je sais pouvoir compter sur vous au profit de la réussite de tous vos élèves.

Bien cordialement,



Ludovic LEGRY
IA-IPR mathématiques

Ludovic LEGRY

ANNEXE

PROCEDURE D'ACCES A LA PAGE DEDIEE AUX RESSOURCES ET OUTILS DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

1 . Connectez-vous à votre ENT.

Soit en passant par le PIA : <https://pia.ac-amiens.fr/> puis cliquez sur le bouton

Soit en allant sur : <https://enthdf.fr/>



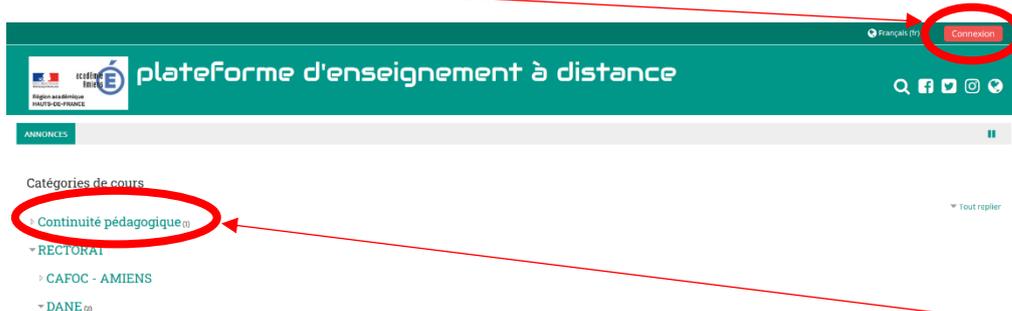
2 . Cliquez sur l'icone "continuité pédagogique":



Si l'icone n'est pas présente dans l'ENT, vous pouvez accéder aux ressources en allant sur l'adresse ci-dessous:

<https://foad.ac-amiens.fr/>

Cliquez sur le bouton "CONNEXION"



Connectez-vous avec votre identifiant et mot de passe de messagerie académique puis cliquez sur "Continuité pédagogique".

Sélectionnez "Accompagnement des personnels pour la mise en place de l'enseignement à distance".

